Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général HGGSP + HLP, veuillez visiter :
bac-hggsp-hlp.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Humanités, littérature et philosophie

Session 2026 • Amérique du Nord • Jour 1

Code sujet **26-HLPJ1AN1** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Première partie — L’expérience du beau et le moi
1 réponses • sujet p. 2–3

Deuxième partie — L’émotion et l’appréciation d’une œuvre littéraire ou artistique
1 réponses • sujet p. 3–3

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

Première partie

10 points

L’expérience du beau et le moi

Première partie : Interprétation philosophique

Question Question

Sujet p. 2, 3

> D’après le texte, en quoi l’expérience du beau est-elle essentielle pour le moi ?

Démarche. Il faut suivre le raisonnement de Laurence Devillairs : elle montre d’abord que l’expérience du beau mobilise la personne entière, puis qu’elle transforme le moi, l’aide à se découvrir et le rassemble autour de ce qui lui est essentiel.

1. Le beau engage à la fois les sens et la pensée. L’autrice qualifie l’expérience du beau de « totale » : elle ne relève pas uniquement des yeux et de la sensation. Elle associe l’intelligence à la sensibilité, le charnel au spirituel, et décrit une émotion qui est aussi réflexion (p. 2, lignes 1 à 7). La formule « On pense quand on voit et voir fait penser » souligne cette réciprocité. La beauté émeut donc le corps tout en mettant l’esprit en mouvement.

2. L’expérience du beau marque durablement le moi. Voir la beauté, c’est être « touché corps et âme » et subir un « ébranlement profond » qui « ne laisse pas intact » (p. 2, lignes 8 à 12). L’autrice oppose ainsi la simple admiration d’un objet extérieur au bouleversement intérieur qu’il provoque. Les images de la « brûlure » et de « l’étoffe de ma mémoire » expriment la force et la durée de cette empreinte (lignes 13 à 15). « Je suis ce que je vois » signifie que ces expériences entrent dans la composition de l’identité du sujet.

3. Le beau aide le moi à se dégager des apparences et des rôles. Pour dresser son portrait, l’autrice évoque des souvenirs très personnels : l’odeur des meules de foin de son enfance, sa première lecture de Nietzsche, ou les retrouvailles avec un amour perdu (p. 2, lignes 16 à 19). Le mot « voir » prend ici un sens large : il désigne des rencontres qui l’ont profondément touchée, et pas seulement la perception visuelle d’une œuvre ou d’un paysage. Dans ces moments, elle se sent pleinement elle-même parce qu’elle se libère des « masques » et des rôles qu’elle emprunte, ainsi que de ce qui est « fabriqué et superficiel » (lignes 19 à 23). L’expérience esthétique fait ainsi apparaître une différence entre ce qui est essentiel en elle et ce qui tient aux habitudes ou au regard d’autrui.

4. Le beau révèle l’intime et unifie le moi. L’expérience esthétique est dite « impudique » parce qu’elle touche à l’intimité et révèle des régions de l’être qui resteraient autrement inaccessibles (p. 2, lignes 24 à 27). Cette capacité ne dépend pas, selon l’autrice, d’une éducation artistique privilégiée, de voyages ou d’une enfance passée dans les musées : le besoin de voir la constitue « depuis toujours » (lignes 27 à 31). Enfin, la beauté ramène son être « à l’unité », à son « noyau dur », c’est-à-dire à ce qui demeure essentiel et « ne se négocie pas ». Elle ne se réduit donc ni au narcissisme ni à une préférence de goût : elle est une voie de découverte et de rassemblement de soi.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> D’après Laurence Devillairs, l’expérience du beau est essentielle pour le moi parce qu’elle mobilise la personne entière, corps et esprit, et la transforme profondément. Les rencontres qui touchent le sujet s’inscrivent dans sa mémoire et contribuent à son identité : « Je suis ce que je vois » (p. 2, ligne 15). Elles l’aident aussi à se défaire des rôles et des habitudes superficielles, révèlent des aspects intimes de son être et le ramènent à son « noyau dur ». Le beau n’est donc pas un simple agrément extérieur : il permet au moi de se découvrir et de se rassembler autour de ce qu’il a d’essentiel.

Deuxième partie

10 points

L’émotion et l’appréciation d’une œuvre littéraire ou artistique

Deuxième partie : Essai littéraire

Question Question

Sujet p. 3

> Faut-il être ému par une œuvre littéraire ou artistique pour l’apprécier pleinement ?

Démarche. Il faut distinguer l’émotion, réaction sensible qui peut être intense ou discrète, de l’appréciation, qui consiste à percevoir et à juger les qualités d’une œuvre. Le mot « pleinement » invite à se demander non seulement si l’on peut apprécier une œuvre sans être ému, mais aussi si une compréhension purement intellectuelle suffit à en saisir toute la portée. On peut défendre une réponse nuancée : l’émotion n’est pas nécessaire à tout jugement esthétique, mais, éclairée par l’attention et la réflexion, elle peut enrichir l’expérience de l’œuvre.

Essai rédigé.

Une œuvre littéraire ou artistique peut nous bouleverser, nous réjouir, nous inquiéter ou nous mettre mal à l’aise. Il arrive pourtant que nous reconnaissions la qualité d’un roman ou d’un tableau sans éprouver d’émotion intense. Faut-il alors être ému pour apprécier pleinement une œuvre ? La question conduit à distinguer le jugement porté sur ses qualités de l’expérience sensible qu’elle suscite. L’émotion peut ouvrir un accès privilégié à l’œuvre, mais elle n’est ni l’unique manière de l’apprécier ni, à elle seule, une garantie de jugement juste. Il faut donc examiner comment sensibilité et réflexion se complètent.

D’abord, l’émotion rend souvent sensible ce que l’œuvre met en jeu. Elle donne une réalité aux situations, aux personnages ou aux formes, qui ne restent alors pas de simples idées abstraites. Dans *Les Misérables* de Victor Hugo, le sort de Fantine ou de Cosette peut susciter la compassion et faire éprouver les conséquences de la pauvreté et de l’injustice. Cette émotion peut conduire à réfléchir aux mécanismes sociaux qui produisent la souffrance : elle devient ainsi un point de départ pour comprendre la portée du roman. De même, dans *Guernica* de Picasso, les figures déformées et la composition fragmentée donnent à la violence de la guerre une force visuelle qui peut provoquer le trouble. L’émotion aide alors à percevoir que l’œuvre ne se réduit ni à son sujet ni à la maîtrise de sa technique : elle engage aussi la mémoire, l’imagination et la réflexion. Être touché peut donc approfondir la rencontre avec une œuvre en nous faisant éprouver les enjeux humains qu’elle représente.

Cependant, l’émotion n’est pas une condition nécessaire de toute appréciation. On peut observer la construction d’un récit, le travail de la langue ou l’organisation d’une composition sans être bouleversé. Un lecteur peut admirer dans *Madame Bovary* de Gustave Flaubert la précision de l’écriture, les choix de narration et l’ironie avec laquelle le roman met en scène les illusions d’Emma, même s’il ne s’identifie pas à elle et ne ressent pas de compassion particulière. De même, un spectateur peut examiner les lignes, les couleurs et l’équilibre d’un tableau, puis expliquer les effets de ces choix, sans éprouver immédiatement une émotion vive. Cette appréciation repose sur l’attention et le jugement. Exiger une émotion intense reviendrait à confondre la valeur de l’œuvre avec la réaction personnelle, variable, qu’elle suscite. On peut aussi apprécier une œuvre sans partager les sentiments ou les représentations qu’elle exprime.

Il serait toutefois réducteur de séparer absolument émotion et réflexion. Une première impression peut inciter à regarder ou à lire plus attentivement ; inversement, la compréhension des procédés et du sens peut faire naître ou transformer une émotion. Dans *Guernica*, une observation plus précise de la disposition des figures peut approfondir le trouble initial en faisant mieux percevoir la manière dont l’œuvre construit sa représentation de la violence. L’émotion n’a pas besoin d’être spontanée ni agréable pour participer à

l’appréciation : la tristesse, le malaise ou la colère peuvent être des effets importants d’une œuvre, à condition de chercher à comprendre ce qui les suscite. Apprécier une œuvre ne signifie d’ailleurs pas nécessairement l’aimer ; cela peut aussi consister à reconnaître la force de ses choix et à comprendre les effets qu’ils produisent.

En conclusion, il n’est pas indispensable d’être ému pour apprécier une œuvre littéraire ou artistique : l’observation, la compréhension et le jugement permettent déjà d’en reconnaître les qualités. Toutefois, une appréciation attentive ne se réduit pas toujours à l’analyse formelle. Lorsqu’elle s’associe à la réflexion, l’émotion donne accès à la portée sensible et humaine de l’œuvre ; réciproquement, la réflexion peut l’approfondir ou la modifier. Il ne faut donc pas nécessairement être ému d’emblée pour apprécier pleinement une œuvre, mais l’émotion peut devenir l’une des dimensions essentielles de cette appréciation.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Il n’est pas nécessaire d’être ému pour apprécier une œuvre : l’attention et l’analyse permettent déjà d’en juger les qualités. Mais, lorsqu’elle s’allie à la réflexion, l’émotion peut faire saisir plus profondément sa portée sensible et humaine. Elle n’est donc pas une condition absolue de l’appréciation, mais peut en être une dimension importante.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2026/spe-humanites-litterature-philo-2026-amerique-nord-1-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.